

DEC182896DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jérôme Vitre, délégué régional de la circonscription Occitanie-Est (DR13)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC162807DAJ du 18 janvier 2017 portant fin de fonctions et nomination de M. Jérôme Vitre aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu le projet de convention de mécénat financier pour le projet scientifique « GENE-IGH » conclue entre le CNRS et le fonds de dotation MSDAVENIR ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Jérôme Vitre, délégué régional de la circonscription Occitanie-Est, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS la convention de mécénat financier pour le projet scientifique « GENE-IGH » conclue entre le fonds de dotation MSDAVENIR et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 novembre 2018

Le président-directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13